



Mixité dans les activités de loisir: la question du genre dans le champ de l'animation. Introduction

Yves Raibaud, Magalie Bacou

► To cite this version:

Yves Raibaud, Magalie Bacou. Mixité dans les activités de loisir: la question du genre dans le champ de l'animation. Introduction. *Agora débats/jeunesses*, L'Harmattan/Presses de Sciences Po, 2011, pp.54-63. <halshs-00641989>

HAL Id: halshs-00641989

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00641989>

Submitted on 5 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier

Mixité dans les activités de loisir

La question du genre dans le champ de l'animation

Un dossier coordonné par Magalie Bacou et Yves Raibaud

Introduction **54**

65

Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse

La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde

Sports, genre et jeunesse populaire : le rôle central des professionnels

Survirilisation des pratiques sportives en établissement pénitentiaire pour mineurs

Introduction

Magalie Bacou, Yves Raibaud

Depuis le colloque de 2006 intitulé « Mixité, parité, genre : quels enjeux pour l'animation ? » et la publication de l'ouvrage collectif qui en est issu (Gillet, Raibaud, 2006), des coopérations scientifiques se sont développées. L'une d'entre elles a donné lieu à la tenue de la journée d'étude interdisciplinaire¹ « Genre et animation : des pratiques professionnelles sexuées en animation » qui est à l'origine du présent dossier publié par *Agora débats/jeunesses*. Nous avons sélectionné quatre articles dont le fil conducteur réside dans les effets, les enjeux et les modalités de gestion de la mixité en termes d'égalité des sexes et/ou de reproduction des stéréotypes sexués. Ils s'intéressent aux pratiques sexuées dans l'animation², qu'elles émanent des enfants et des jeunes participant à des activités de loisirs, des encadrant(e)s de ces activités sportives, culturelles et artistiques, des élule)s ou des responsables de service municipaux des secteurs de l'enfance, de l'éducation et/ou de la jeunesse. La mixité est abordée comme un processus désignant « la mise en coexistence des deux sexes dans un même espace social » (Fortino, 2002, p. 10). Mettre ensemble ou séparer les filles et les garçons ou les femmes et les hommes n'est jamais un choix neutre, dans la mesure où ce sont les valeurs, les normes sociales, la morale ou encore l'idéologie qui déterminent ce choix (*ibid.*). Dans notre société, c'est parce que la mixité repose sur une conception différenciée des sexes qu'elle apparaît comme un moyen insuffisant pour atteindre l'égalité des sexes³.

1. Journée d'étude organisée par le pôle SAGESSE du CERTOP-CNRS (université Toulouse-II-Le-Mirail) et ADES-CNRS (université Bordeaux-III-Michel-de-Montaigne), avec le soutien d'Arpège et de l'Association française de sociologie RT 35, le 8 avril 2010.

2. Le terme « animation » est ici utilisé dans une large acception pour définir à la fois une profession, l'animation socioculturelle et les systèmes d'animation mis en place en périphérie de l'école par les associations, les collectivités locales et l'État pour éduquer ou encadrer les enfants et les jeunes (Lebon, 2009).

3. Les contributions réunies dans ce dossier s'appuient sur les théories des rapports sociaux de sexe ou la théorie du genre (sexe social). Le genre (féminin ou masculin) suppose un apprentissage et une socialisation précoces qui s'effectuent dans tous les espaces sociaux (Fortino, 2002, p. 9), mais particulièrement par l'intermédiaire de la famille, de l'école et de l'ensemble des structures d'accueil pour enfants et adolescent(e)s. Les acteurs/actrices de cette socialisation ne mesurent pas toujours l'impact de leurs commentaires, recommandations, permissions, interdictions ou de l'apprentissage qu'ils/elles donnent différemment selon qu'ils/elles s'adressent aux filles ou aux garçons. Cette différenciation des sexes est une construction sociale forte. Dans la plupart des sociétés, le principe de différenciation des sexes (nommé « tabou de la similitude » par Nicole-Claude Mathieu, 1991, à la suite de Gayle Rubin, 1975) s'accompagne d'une hiérarchisation entre les sexes.

Au début du XIX^e siècle, les femmes et les hommes se sont retrouvé(e)s cantonné(e)s dans des fonctions et des espaces séparés. Les comparaisons européennes révèlent que les modalités de différenciation des sexes se sont calquées sur les modes de vie de la classe sociale qui a amorcé le processus d'industrialisation (Pfau-Effinger, 1993). En France, la bourgeoisie urbaine valorise les femmes pour la manière dont elles gèrent leur intérieur, éduquent les enfants, entretiennent des réseaux de sociabilités mondaines par des savoir-faire relationnels, des compétences littéraires ou artistiques. Les hommes sont respectés en proportion de leur maîtrise de l'espace public, social et politique, d'autant plus s'ils parviennent à répondre largement aux besoins matériels de leur famille (Le Feuvre, 1999). L'organisation imaginaire de la société française repose aujourd'hui encore sur le rôle fonctionnel de la famille conjugale⁴ qui joue un rôle socialisateur, garantissant l'assimilation des normes et des valeurs dominantes. Cette hypersocialisation des individus, qui, sans les reproduire à l'identique, les rend semblables à tous les autres membres du groupe d'appartenance, s'accompagne de l'assignation sexuée des espaces, qui est à la base du principe de séparation des sexes dans l'ensemble des activités sociales. La différence des sexes, s'étendant à tous les âges de la vie, s'applique aux enfants et aux jeunes considérés comme de futurs adultes devant être éduqués selon ce principe.

La séparation des sexes, qui constitue la norme au XIX^e siècle, est aussi la conséquence de la bataille menée par l'Église contre la mixité (Zancarini-Fournel, Thébaud, 2003). Après un débat qui oppose les militants (libertaires) de la coéducation et les partisans (moralistes) de la séparation, l'école laïque de Jules Ferry tranche : garçons et filles n'iront pas à l'école ensemble. Le débat se prolonge cependant dans les associations locales et les mouvements de jeunesse qui organisent la rencontre des filles et des garçons dans des activités encadrées. Mais à part quelques expériences, dans l'entre-deux-guerres, menées par des mouvements laïques et protestants (les auberges de jeunesse) ou proches du parti communiste (Les Faucons rouges), il faudra attendre de nouvelles initiatives après la Seconde Guerre mondiale (fondation des Francas, fusion des Éclaireurs et Éclaireuses de France) pour que le débat soit relancé. Cependant lorsque la mixité se généralise entre 1957 et 1975 (réforme Haby), c'est pour des raisons de massification du système scolaire et parce que les résistances à la coexistence des filles et des garçons dans les mêmes lieux s'amenuisent, après des années d'évolution marquées

4. En particulier dans les politiques de prise en charge des enfants et des familles : école, loisirs, santé, aide sociale.

par le vote des femmes, leur retour massif sur le marché du travail, les lois libéralisant le divorce, l'avortement et la contraception.

Même si le contexte légal a imposé la mixité à l'école, celle-ci est plus ou moins effective dans les temps de vie des enfants et des jeunes d'âge scolaire. À l'échelle d'une journée, la mixité est totale en classe mais relative dans les temps de récréation, de repas, dans les activités décloisonnées, dans l'accueil périscolaire et dans l'offre de loisirs organisés. Dans ces temps de vie on considère qu'il n'y a pas d'obligation pour les garçons et les filles d'être ensemble et ils semblent généralement préférer la compagnie de leurs pairs. La mixité n'est pas non plus effective à l'échelle d'une année pendant le temps des vacances quand elles sont encadrées ou organisées, étant entendu que la mixité est aléatoire et d'une autre nature dans le cadre familial ou celui de la sociabilité de quartier.

MIXITÉ DANS LES ACCUEILS EXTRA ET PÉRISCOLAIRES

Une partie importante de l'animation socioculturelle (en termes d'emplois notamment) pourrait être décrite comme un système périphérique à l'école œuvrant dans le temps de loisirs des enfants et des jeunes (Augustin, Gillet, 2000). Les dispositifs extra et périscolaires sont situés au bas de la hiérarchie interne au champ de l'animation. En étant les plus faiblement professionnalisés, les moins qualifiés et les plus précaires, ces dispositifs sont aussi les plus féminisés (Lebon, 2007 ; Bacou, 2010). Au plus près du temps de l'école, il s'agit des accueils périscolaires⁵ et des interclasses, puis des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH ou extrascolaires) fonctionnant le mercredi et pendant les vacances. Un peu à la périphérie, on trouve les activités volontaires supposant un engagement des parents d'élèves et des jeunes : sport, culture, activités artistiques. Dans ce cadre moins contraignant que celui de l'école, les trois fonctions énumérées par Joffre Dumazedier pour le loisir – détente, divertissement, développement – sont censées participer à la libération de l'individu et à sa « récréation » (Dumazedier, 1988).

Dans les ALSH, on peut se demander si le temps libre ne sert pas de temps de décompensation à l'obligation de la mixité vécue en classe. Comme dans la cour de récréation, filles et garçons se regroupent, se cooptent dans des activités communes. Les activités proposées se font dans le sens du libre choix des enfants, mais l'énoncé même de ces choix (percussions ou danse, football ou gymnastique, jeux d'extérieur ou activités manuelles) oriente les enfants vers des groupes de filles et

5. Les accueils de loisirs périscolaires accueillent les enfants dans les écoles avant la classe, durant la pause méridienne et après la classe.

de garçons homogènes (Herman, 2006). Cette ségrégation, conséquence du « libre choix », est plus ou moins accompagnée par l'encadrement. La parité introuvable pour les directeurs et directrices de centres de loisirs consiste alors à trouver des hommes animateurs pour diversifier leur offre de loisirs avec des activités « masculines » capables de répondre aux demandes des garçons. Le fait de proposer des équipes d'animateurs et animatrices mixtes peut participer d'une instrumentalisation de la parité nécessaire pour maintenir l'ordre, voire d'une idéologie de la complémentarité reproduisant le modèle de la norme sociale hétérosexuelle.

Depuis les années 1980, la précarisation, puis la féminisation de la profession entraînent des difficultés (Lebon, 2009 ; Bacou, 2010). Faute d'une légitimité institutionnelle suffisante et parce que l'offre de loisirs qu'elles proposent semble inacceptable pour les jeunes, les animatrices se trouvent en difficulté face à des garçons « difficiles » organisés en groupes (Vari, 2006). Le déni de l'autorité de l'animatrice renforce l'association autorité/homme et installe la contestation de l'autorité féminine comme une affirmation de l'identité masculine à l'intérieur du groupe de pairs.

MIXITÉ DANS LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Les ALSH, en accueillant tous les enfants sur les temps extrascolaires, semblent moins sujets aux variations socioculturelles et aux rapports de classe que les activités culturelles et artistiques proposées par les associations et les municipalités dans le temps des loisirs. Celles-ci demandent en effet une participation plus importante des familles et une implication des enfants et des jeunes correspondant à des choix individuels. Quelles conséquences cela a-t-il sur la mixité des pratiques ? Dans de nombreuses communes, les municipalités ont recours à des « clés de tarification sociale » basées sur le quotient familial pour rendre accessibles les services de loisirs municipaux aux familles les plus démunies. Ces actions permettent de corréliser les pratiques et les niveaux économiques des familles et donnent une indication globale des variations dans les pratiques sportives et culturelles en rapport avec les classes sociales. Les pratiques musique et danse qui sont étudiées dans une commune du sud-ouest de la France par Marie-Christine Barthaburu et Yves Raibaud dans ce dossier montrent que l'école municipale de musique et de danse et les ateliers de la maison des jeunes et de la culture (musiques actuelles⁶ et danse hip-hop) présentent à peu près les mêmes caractéristiques de publics, soit plutôt les classes moyennes et

6. Rap, techno, reggae.

supérieures. À l'intérieur de cet ensemble, genre et catégories sociales découpent des espaces de pratiques. Les inscriptions enregistrent dès l'entrée à l'école de musique et de danse une séparation des sexes dans certaines disciplines (cuivres et percussions : pratiques masculines ; flûte et violon : pratiques féminines, etc.). La mixité disparaît totalement sur deux pôles : la danse (excepté le hip-hop) uniquement féminine, les musiques amplifiées masculines. L'idée que des pratiques culturelles liées à un public « populaire » ou « aisé » pourraient accentuer la ségrégation des sexes n'est pas ici flagrante⁷. Par contre, le constat que la mixité ne va pas de soi et qu'il existe de très fortes tensions sur les choix artistiques des individus en termes de construction d'identité sexuée apparaît de façon évidente.

LE DÉCROCHAGE DES FILLES

Cette séparation des sexes dans les activités va de pair avec un phénomène de « décrochage » qui touche inégalement les garçons et les filles à partir de la sixième. Le diagnostic rapporté par Édith Maruéjols dans ce dossier est clair : les filles disparaissent progressivement du secteur public de loisirs à partir de 12 ans. Même si elles restent un peu présentes dans les activités culturelles fortement identifiées comme « féminines » (danse, théâtre), leur participation devient assez faible dans les clubs sportifs, très faible sur les temps de vacances et les séjours organisés, et inexistante dans les nouvelles propositions culturelles présentées par le secteur de l'animation en direction des adolescents (musiques actuelles, cultures et sports urbains). Un exemple pourrait résumer cette absence des filles des espaces publics de loisirs : les skates parcs et cités stades, qui se sont multipliés dans toutes les communes depuis les années 1990, sont des lieux exclusivement masculins. Que signifie l'absence des filles de ces équipements reconnus pour leur utilité sociale et subventionnés par les collectivités territoriales et l'État ?

Les travaux portant sur la jeunesse populaire urbaine insistent sur la distance entre les sexes et leurs relations parfois difficiles (voir l'article de Carine Guérandel dans ce dossier). Les valeurs de virilité façonnent l'univers quotidien des jeunes garçons qui stationnent et prennent le pouvoir dans l'espace public. Quant aux filles, « elles entretiennent leur discrétion par l'appropriation de la sphère privée et la mobilité », redoutant le processus d'étiquetage sexuel qui pourrait atteindre leur réputation. L'ordre de genre ne s'impose pas de manière équivalente aux filles et

7. Ainsi les quotients familiaux les plus bas qui se retrouvent dans des pratiques telles que la chorale (70 % de filles) ou la danse classique (100 % de filles) peuvent être rapprochés des quotients familiaux les plus hauts qui se retrouvent dans la pratique de la harpe et de la flûte traversière (90 % de filles) et de la danse contemporaine (100 % de filles).

aux garçons. Il contraint les filles à moraliser leur sexualité, confirmant ainsi le pouvoir des garçons (Clair, 2008). Ces derniers doivent, quant à eux, rendre visible leur appartenance au groupe des hommes en affichant des comportements masculins et hétérosexuels. Carine Guérandel montre comment les adolescents mobilisent les pratiques sportives et culturelles valorisant la compétition et la performance comme moyens de construction et d'affirmation de leur virilité.

LA REPRODUCTION DES STÉRÉOTYPES SEXUÉS DANS L'ESPACE DES LOISIRS

Les travaux s'intéressant au genre dans le champ de l'animation révèlent le poids des stéréotypes de genre dans la distribution et l'appropriation des activités et des rôles des animateurs et des animatrices : les hommes prennent davantage en charge les pratiques physiques et les femmes les activités manuelles (Herman, 2006 ; Bacou, 2004, 2010). Carine Guérandel montre ainsi le rôle que jouent les animateurs et animatrices dans la reproduction des standards. La socialisation sexuée des garçons et des filles n'allant pas de soi, on peut poser l'hypothèse que les professionnel(le)s participent, probablement à leur insu, à un programme institutionnel implicite qui vise à normaliser les identités sexuées, malgré l'exigence paradoxale d'égalité femmes/hommes. Mais, au-delà de la prescription des familles ou du rôle joué par les professionnel(le)s, ce sont aussi les techniques artistiques ou les sports eux-mêmes qui deviennent des « opérateurs hiérarchiques de genre » (Ayrat, Raibaud, 2009), valorisant les activités masculines (même pratiquées par une minorité de filles) et dévalorisant les activités féminines (surtout lorsqu'elles sont pratiquées par une minorité de garçons). Le football, la guitare, la batterie : virils. La gymnastique, la flûte traversière, la danse : féminins. L'approche par le genre permet ainsi d'analyser les activités d'animation (sportives, culturelles, de loisirs) selon leur capacité plus ou moins grande à trier/hiérarchiser les sexes et à renforcer les stéréotypes, au point d'éliminer toute performance qui ne serait pas conforme aux rôles de genre (filles fortes versus garçons gracieux).

UN TRAVERS DE LA PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENT(E)S : LA VALORISATION DES CULTURES MASCULINES

L'article de Laurent Solini et Gérard Neyrand sur le traitement des jeunes délinquants à l'intérieur d'établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) nous plonge dans un monde majoritairement masculin et pose, d'une façon extrême, le problème de la mixité/non-mixité. Dans les EPM, le mineur subit « une hyperactivité forcée » : soixante heures d'activités hebdomadaires, également réparties entre les domaines scolaire, socio-

culturel et sportif. Mais un autre aspect de ce dispositif (alternatif à l'ancienne prison pour mineurs) consiste, par la présence de quelques filles dans les établissements, à favoriser des temps collectifs mixtes, censés adoucir la dureté de l'univers carcéral. Les initiateurs de ce projet pensent que la mixité permettra de « traiter » la violence des relations entre garçons et ses corollaires, le virilisme, le sexisme et l'homophobie. La « pincée » de mixité mise dans un « chaudron » masculin exacerbé par des pratiques sportives viriles (censées canaliser la violence à raison de vingt heures par semaine) a peu d'effet. La manifestation par leur corps d'une identité masculine renforcée apparaît au contraire primordiale pour ces adolescents privés de liberté, dans l'univers hautement concurrentiel de la prison. Penser la mixité dans ce contexte apparaît dérisoire et nous permet de réfléchir aux limites de l'ouverture aux filles de certaines activités et équipements qui fonctionnent déjà comme des « maisons-des-hommes », entendus comme « de[s] espace[s] monosexué[s] dont l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine [et] qui tire[nt] une part de [leur] efficacité de l'occultation des pratiques qui y ont cours » (Welzer-Lang, 2004, p. 305).

UNE MIXITÉ « ACTIVE » ?

À travers ces exemples très divers, on voit comment la coexistence des filles et des garçons dans les activités de loisirs peut se heurter à des blocages qui freinent radicalement le projet d'égalité femmes/hommes, pourtant inscrit dans la loi : premièrement l'« arrangement des sexes » (Goffman, 2002) qui conduit filles et garçons (et leurs familles) à choisir des activités conformes à leur genre ; deuxièmement l'encadrement par des animateurs et animatrices qui reproduisent les stéréotypes dans lesquels ils (elles) ont été élevé(e)s ou s'appuient sur un corpus de connaissances psychologiques ou sociologiques assignant à chaque sexe un destin différent ; troisièmement, l'offre de loisirs qui paraît neutre mais agit dans le sens du tri/séparation des sexes et de leur hiérarchisation. Tout se passe alors comme si la mixité elle-même devenait responsable de la séparation des sexes dans les loisirs et comme s'il y avait une « fatalité » de la disparition des filles et de l'hégémonie des garçons dans l'espace public.

On voit bien cependant que les groupes monosexués (exemple de la danse classique ou du football) ne permettent pas aux jeunes de remettre en question l'asymétrie des sexes et de dépasser le genre. Ils produisent au contraire un renforcement des stéréotypes sexués (voir les articles dans ce dossier de Laurent Solini et Gérard Neyrand, et de Carine Guérandel). Les effets de la mixité, quant à eux, sont variables en fonction des « régimes de genre » et des contextes socioculturels spécifiques à une

activité de loisir [Menesson, Neyrand, 2010]. Geneviève Fraisse nous propose de choisir : « Mixité contre séparation, mélange contre ségrégation : il faut imaginer la vie de la cité future. Pour ma part je choisis la mixité et le mélange [...]. La mixité des sexes est une expérience concrète, une réalité ordinaire [qui] porte aussi un rêve de plaisir, d'harmonie, de justice » (Fraisse, 2006, p. 71). Les textes réunis dans ce dossier, favorables à la mixité, suggèrent l'urgence de sortir de la binarité femme/homme et d'envisager les variations de genre au sein de ces catégories. Il ne va pas de soi que tous les garçons soient virils et sportifs et toutes les filles féminines et artistes, quels que soient leurs milieux ou leurs « origines ». Pour une frange importante des enfants, l'assignation au rôle de genre est une difficulté, voire une souffrance. Diversifier les propositions, détourner la polarisation garçons/filles (par la mixité des activités sportives et artistiques par exemple) ou permettre aux enfants qui le souhaitent de s'illustrer dans des lieux et des activités qui ne leur semblent pas *a priori* leur être consacrés (football ou rugby pour les filles, chant et danse pour les garçons) dédramatiseraient les enjeux de la mixité en la rendant plus fluide, plus libératrice. Ce pourrait être le projet d'une « mixité active », ouvrant une discussion collective sur les rôles assignés traditionnellement aux filles et aux garçons et leur permettant de s'émanciper des contraintes imposées par les stéréotypes de genre.

■ BIBLIOGRAPHIE

AUGUSTIN J.-P., GILLET J.-C., *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2000.

AYRAL S., RAIBAUD Y., « Les garçons, la mixité et l'animation », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 2009, pp. 43-58.

BACOU M., « La mixité sexuée dans l'animation », *Agora débats/jeunesses*, n° 36, 2004, pp. 68-74.

BACOU M., « Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueils de loisirs », thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Nicky Le Feuvre et Corinne Saint-Martin, université Toulouse-II-Le-Mirail, 2010.

CLAIR I., *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, coll. « Individu et société », Paris, 2008.

DUMAZEDIER J., *Révolution culturelle du temps libre. 1968-1988*, Méridiens-Klincksieck, coll. « Société », Paris, 1988.

FORTINO S., *La mixité au travail*, La Dispute, coll. « Le genre du monde », Paris, 2002.

- FRAISSE G.**, *Le mélange des sexes*, Gallimard Jeunesse Giboulées, coll. « Chouette ! Penser », Paris, 2006.
- GILLET J.-C., RAIBAUD Y.** (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, coll. « Histoire et territoires », Paris, 2006.
- GOFFMAN E.**, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 2002.
- HERMAN É.**, « Le genre en centre de loisirs : faire avec et "mettre de soi" », in **GILLET J.-C., RAIBAUD Y.** (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, coll. « Animation et territoires », Paris, 2006, pp. 87-103.
- LEBON F.**, « Les animateurs socioculturels et de loisirs : morphologie d'un groupe professionnel (1982-2005) », INJEP, 2007 (rapport téléchargeable à l'adresse www.injep.fr/Professionnels-de-jeunesse).
- LEBON F.**, *Les animateurs socioculturels*, La Découverte, coll. « Repères. Sociologie », Paris, 2009.
- LE FEUVRE N.**, « Trabajo de las mujeres en Europa », in **BALLARIN DOMINGO P.** (dir.) *Las mujeres en Europa. Convergencias y diversidades*, Presses de l'université de Grenade, Grenade (Espagne), 1999, pp. 25-75.
- MATHIEU N.-C.**, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-Femmes éditions, coll. « Recherches », Paris, 1991.
- MENNESSON C., NEYRAND G.**, « La socialisation des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives », in **OCTOBRE S.** (dir.), *Enfance & culture. Transmission, appropriation et représentation*, ministère de la Culture et de la Communication (DEPS), coll. « Questions de culture », Paris, 2010.
- PFAU-EFFINGER B.**, « Modernisation, Culture and Part-time Employment. The Example of Finland and West Germany », *Work, Employment and Society*, n° 3, vol. VII, septembre 1993, pp. 383-410.
- RUBIN G.**, « The Traffic in Women : Notes on the Political Economy of Sex », in **REITER R.** (dir.), *Toward an Anthropology of Women*, Monthly Review Press, New York (États-Unis), 1975.
- VARI J.**, « Une autorité sexuée. Les jeunes animatrices face aux garçons "difficiles". Un impensé : l'autorité féminine », in **GILLET J.-C., RAIBAUD Y.**, *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, coll. « Animation et territoires », Paris, 2006, pp. 103-113.
- WELZER-LANG D.**, *Les hommes aussi changent*, Payot, coll. « Essais », Paris, 2004.
- ZANCARINI-FOURNEL M., THEBAUD F.**, « Éditorial », *Clio*, « Mixité et coéducation », n° 18, 2003.

■ LES AUTEURS

Magalie Bacou

mbacou@univ-tlse2.fr

Sociologue, Post-doctorante CERTOP-CNRS (UMR 5044), université de Toulouse-II Le Mirail

Thèmes de recherche : féminisation et division sexuelle du travail ; professionnalisation et organisation du travail ; territorialisation ; les métiers de l'animation.

A notamment publié

BACOU M., « La mixité sexuée dans l'animation », *Agora débats/jeunesses*, n° 36, L'Harmattan/INJEP, Paris, 2004, pp. 68-74.

BACOU M., « La mixité dans l'animation », in GILLET J.-C., RAIBAUD Y. (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, coll. « Animation et territoires », Paris, 2006, pp. 73-86.

BACOU M., « Les ressorts de la féminisation et de la valorisation de la mixité sexuée dans les équipes d'animation en accueils de loisirs », in HOUSSAYE J. (dir.), *Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, Matrice, Vigneux, 2010, pp. 147-170.

Yves Raibaud

y.raibaud@ades.cnrs.fr

Maître de conférences HDR, IUT Michel de Montaigne, Bordeaux.

Thèmes de recherche : genre et loisirs des jeunes ; masculinités ; territoires musicaux ; animation socioculturelle.

A notamment publié

RAIBAUD Y., « Parcours professionnels dans le monde associatif et l'animation », GALIBOUR É., RAIBAUD Y., (dir.), *Transitions professionnelles dans le monde associatif et l'animation*, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2010.

RAIBAUD Y. (dir.), *Géographie et musique : comment la musique vient au territoire*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Pessac, 2008.

RAIBAUD Y. (dir.), *Volume !*, n° 6, « Géographie, musique et postcolonialisme », Éditions Mélanie Seteun, Rennes, 2008.

PUB